

Enfance et jeunesse : inscriptions séjours été 2024

Les vacances d'été approchent, il est temps de s'inscrire ! Pour les 4/11 ans, les inscriptions pour les séjours se dérouleront à partir du 15 mai 2024, et pour les séjours 11/17 ans, les préinscriptions auront lieu du 2 au 31 mai 2024.



Consultez la brochure des séjours été enfance et jeunesse 2024 :

Fichier

[Présentation séjours été 2024 \(.pdf - 2.7 Mo\)](#)

Comment s'inscrire aux séjours ?

Pour les 4/11 ans

Les inscriptions se feront uniquement par téléphone au 01 47 40 58 09. Elles débuteront le **mercredi 15 mai** à partir de 10h. Vous avez une semaine après l'inscription téléphonique pour venir retirer le dossier d'inscription à l'accueil enfance enseignement.

Renseignements : tel. : 01 47 40 58 09 (accueil Enfance/Enseignement) courriel : enfance@ville-gentilly [dot] fr (enfance[at]ville-gentilly[dot]fr)

Pour les 11/17 ans

Les jeunes de 11 ans peuvent participer aux séjours à condition d'être scolarisés au collège.

Pré-inscriptions aux séjours : **jusqu'au 31 mai** en remplissant le formulaire en ligne disponible sur [cette page](#) en le renvoyant à [djvq@ville-gentilly \[dot\] fr](mailto:djvq@ville-gentilly.fr) ([djvq\[at\]ville-gentilly\[dot\]fr](mailto:djvq[at]ville-gentilly[dot]fr)) ou en le déposant à la Direction jeunesse et vie des quartiers (DJVQ) au 62 rue Charles-Frétot

Modalités de pré-inscription : Seuls les parents pourront retirer les dossiers et inscrire leurs enfants aux séjours. Ils devront se présenter munis de leur taux de participation individualisé afin de prendre connaissance du coût du séjour.

Seront prioritaires : les jeunes qui n'ont pas pu partir l'été dernier. Il sera tenu compte de l'équilibre entre les quartiers et de la répartition filles/garçons.

Renseignements : tel. : 01 47 40 58 23 (DJVQ) courriel : djvq@ville-gentilly [dot] fr (djvq[at]ville-gentilly[dot]fr)